



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique à l'égard des handicapés

Question écrite n° 95348

## Texte de la question

M. Jean-Jack Queyranne appelle l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités sur l'accompagnement en France de l'autisme. En effet, alors que de réels progrès scientifiques ont été enregistrés ces dernières années, notre pays manque toujours de structures d'accueil spécialisées. Malgré de multiples interventions et malgré les promesses du Gouvernement, intervenues notamment en réponse à une question orale de Mme Hélène Mignon, le 8 février 2005, la France n'a toujours pas répondu aux besoins des populations en matière d'accompagnement de l'autisme. Ainsi, la mission de pilotage du dépistage précoce de l'autisme est toujours attendue par les professionnels de santé et par les familles. En conséquence, il lui demande quelles mesures il entend prendre afin que les engagements pris par le Gouvernement le 8 février 2005 soient réalisés et comment il compte développer une politique d'accompagnement de l'autisme.

## Données clés

**Auteur :** [M. Jean-Jack Queyranne](#)

**Circonscription :** Rhône (7<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 95348

**Rubrique :** Handicapés

**Ministère interrogé :** santé et solidarités

**Ministère attributaire :** santé, jeunesse et sports

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 23 mai 2006, page 5348